

## Annexe 2

# Fiches Espèces

### **Oiseaux**

|                       |    |
|-----------------------|----|
| PIE-GRIECHE ECORCHEUR | 37 |
| RALE DES GENETS       | 38 |
| MARTIN PECHEUR        | 39 |
| MILAN NOIR            | 40 |
| BUSARD DES ROSEAUX    | 41 |

### **Poissons**

|                  |    |
|------------------|----|
| BOUVIERE         | 42 |
| CHABOT           | 43 |
| LOCHE DE RIVIERE | 44 |

### **Mammifères**

|                  |    |
|------------------|----|
| CASTOR D'EURASIE | 45 |
|------------------|----|

### **Plantes remarquables**

|                     |    |
|---------------------|----|
| SCABIEUSE DES PRES  | 46 |
| EUPHORBE DES MARAIS | 47 |

### **Espèces invasives**

|                  |    |
|------------------|----|
| RENOUEE DU JAPON | 48 |
|------------------|----|

## Pie-Grièche écorcheur

*Lanius collurio*



### Description

Taille : 16 à 18 cm      Envergure : 24 à 30 cm

La Pie-grièche écorcheur est un passereau de taille moyenne qui se distingue par son manteau brun roux.

Le mâle a la poitrine d'un blanc-rosé et porte une calotte grise au dessus du bandeau noir de sa tête. La femelle adulte est beaucoup plus terne. Son masque facial est moins net que chez le mâle et son dessous d'un blanc jaunâtre est fortement vermiculé, barrée de lignes noires.

### Ecologie

Les Pie-grièches sont de grandes consommatrices d'insectes, en particulier des coléoptères. Mais elles apprécient aussi les araignées, les escargots et les microvertébrés.

La Pie-grièche écorcheur chasse à l'affût à partir de perchoirs situés le plus souvent entre 1 et 3 mètres au-dessus du sol (poteaux, fils, branches mortes, piquets de clôture).

Elle empale régulièrement ses proies, d'où le nom d'« écorcheur ». Cette pratique permet d'une part à l'oiseau de dépecer de grosses proies et d'autre part cela constitue un garde-manger.

La Pie-grièche écorcheur est un migrateur transsaharien présent sur les sites de reproduction à partir de fin avril ou début mai, et jusqu'en août ou début septembre.

Les pontes sont déposées à partir de la mi-mai, l'incubation dure 14 à 16 jours et le séjour des jeunes au nid 14 à 15 jours. Avec les pontes de remplacement, la période de ponte s'étale jusqu'au début de juillet. Des jeunes au nid sont donc parfois observés jusqu'à la fin de ce mois.

### Période de présence sur le site

| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Statut

Protection nationale  
Annexe I de la Directive Oiseaux

### Habitat

L'habitat de la Pie-grièche écorcheur se caractérise par des milieux ouverts de campagne cultivée (prairies de fauche, pâtures, talus enherbés...) parsemés de haies ou bosquets, de zones ponctuelles de buissons épineux ou de broussailles

### Menaces

Disparition des haies  
Retournement des prairies  
Intensification des pratiques agricole

### Mesures de gestions favorables

Conservation des prairies  
Conservation des haies et bosquets  
Gestion extensive des prairies  
Limitation des pesticides et des traitements antiparasitaires

## Râle des genêts

*Crex crex*



### Description

Taille : 27 à 30 cm      Envergure : 46 à 53 cm

Le Râle des genêts ressemble à une perdrix mais sa coloration est plus uniforme, ses pattes plus longues et son bec plus épais. Il ne vole que rarement et sur de courtes distances, les pattes pendantes.

En plumage nuptial, les plumes du dessus noires au centre et bordées de brun donnent au manteau un aspect écailleux. Le dessous est chamois clair barré de marron aux flancs. Les couvertures alaires sont rousses, la gorge et la poitrine grises. Les sexes sont assez semblables, cependant la femelle est légèrement moins grise sur les côtés de la tête et du cou.

Les jeunes sont noirs.

### Ecologie

Migrateur, le Râle des genêts hiverne en Afrique australe. Il est présent en France d'avril à août.

Le Râle des genêts se nourrit d'insectes divers, de larves, mollusques terrestres, lombrics mais également de graines et débris végétaux.

Se manifestant essentiellement de nuit, le mâle émet un chant bisyllabique très caractéristique. Quelques jours après l'accouplement, les œufs sont déposés à même le sol dès le début du mois de mai dans un nid sommaire. La ponte compte 8 œufs en moyenne.

Les jeunes sont nidifuges. Indépendants après 10-12 jours, ils volent à 30-35 jours.

La femelle peut entreprendre une deuxième ponte dans certains secteurs, quand les conditions le lui permettent, notamment lorsque les fauches sont tardives, en juillet par exemple.

### Période de présence sur le site

| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Statut

Protection nationale  
Annexe I de la Directive Oiseaux

### Habitat

Le Râle des genêts vit presque exclusivement dans les prairies de fauche des vallées et marais inondables.

### Menaces

Drainage ou retournement de prairies humides  
Fauches précoces

### Mesures de gestions favorables

Conservation des prairies humides  
Gestion extensive des prairies  
Fauche tardives

## Martin pêcheur

*Alcedo atthis*



### Description

Taille : 16 cm

Envergure : 24 à 26 cm

Ses principales caractéristiques sont : une livrée brillante et très colorée (bleue sur le dessus, rousse et blanche en dessous), un bec long et fin et un corps court et trapu.

Son bleu étincelant provient des reflets prismatiques de la lumière sur les structures minuscules de ses plumes.

Le sexe des martins-pêcheurs se différencie à la couleur du bec : presque tout noir chez le mâle ; chez la femelle, la mandibule est du même orange que les pattes.

#### Ecologie

Le martin-pêcheur est solitaire. Mâle et femelle creusent une galerie (pouvant atteindre 1m de long) dans les berges molles au-dessus du niveau de l'eau ou les cavités des arbres. Il élargit la galerie en une chambre. C'est là que la femelle pondra entre avril et juillet ses 5 à 8 œufs et les couvera (avec le mâle) entre 3 et 4 semaines.

Les poussins naissent nus et aveugles. C'est au bout de 10 jours que les oiseaux revêtent leurs plumes. 25 jours après éclosion, les petits sont capables de voler. Progressivement, ils sortiront du nid, ne seront plus nourris par leurs parents et comprendront qu'ils ne sont plus les bienvenus sur ce territoire.

Les poissons constituent la principale source de nourriture du martin-pêcheur. Il engloutit aussi les larves d'insectes aquatiques (notonecte...), et parfois terrestres, les mollusques, crustacés, batraciens.... Le martin-pêcheur peut attendre longtemps immobile, sur un perchoir quelconque, à l'affût d'une proie. Il plonge, à la verticale, et avale les poissons dans le sens des écailles.

### Période de présence sur le site

| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Statut

Protection nationale  
Annexe I de la Directive Oiseaux

### Habitat

Bord des eaux calmes, propres et peu profondes. Son existence reposant sur la capture de poissons en nombre suffisant, le martin-pêcheur doit disposer d'une eau pure et poissonneuse. Les rives, pourvues d'arbres et de poteaux utilisés comme des perchoirs sont appréciées.

### Menaces

Pollution des rivières  
Canalisations et drainages qui troublent les eaux  
Enrochement des berges  
Destruction de la ripisylve

### Mesures de gestions favorables

Lutte contre la pollution des eaux  
Conservation des sites de nidification

## Milan noir

*Milvus nigrans*



### Description

Taille : 55 à 60 cm    Envergure : 135 à 155 cm

Il paraît noir à contre-jour mais il est en réalité d'un brun assez uniforme. La tête est blanc brunâtre strié de brun. Le dessous, brun-roux strié de noir, tire sur le gris à la poitrine et sur le roux au bas-ventre et aux *culottes*. Le dessus est d'un brun sombre assez uniforme. Les *rémyges* et les *rectrices* sont brun- noir. La queue est fourchue mais nettement moins que celle du *milan royal*. Le bec est noir, la cire et les pattes sont jaunes.

### Ecologie

Migrateur, le milan noir est de retour de son site hivernal à la mi-mars. Il ne reste en France guère plus que le temps de se reproduire, soit environ 4 mois

Il construit son aire dans les grands arbres, surtout dans les bois riverains des lacs, mais aussi en pleine campagne. Le nid est constitué de branchages et l'intérieur est rempli de chiffons, de papiers, de détrit. Il arrive fréquemment que l'on compte plusieurs dizaines de nids relativement proches formant ainsi de véritables colonies. Fin avril, la femelle pond 2 à 3 œufs dont l'incubation dure 32 jours. Elle ne quitte pas le nid tandis que le mâle est chargé du ravitaillement. Les juvéniles s'envolent au bout de 6 semaines

Il chasse typiquement à une altitude moyenne le long des rives des lacs ou des fleuves. Il recherche des poissons morts qu'il saisit avec agilité à la surface de l'eau. Le milan noir pêche sans s'enfoncer dans l'eau et se nourrit d'ordures et de déchets trouvés au sol ou sur le rivage. Le milan noir ravit souvent leur proie à d'autres rapaces, voire à des hérons. Espèce sociable, il niche souvent en colonies.

### Période de présence sur le site

| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Statut

Protection nationale  
Annexe I de la Directive Oiseaux

### Habitat

Espèce commune des milieux boisés à proximité de cours d'eau, lacs, marais d'eau douce et saumâtre, le milan noir se rencontre aussi en Europe méridionale dans des biotopes plus dégagés et plus secs. Parfois également dans les villes, où il recherche les ordures.

### Menaces

Disparition des sites de nidification  
Empoisonnement  
Collision  
Electrocution

### Mesures de gestions favorables

Préservation des arbres en milieu ouvert, en ripisylve  
Limitation de l'utilisation des produits chimiques pour la lutte contre les rongeurs

## Busard des roseaux

*Circus aeruginosus*



### Description

Taille : 48 à 56 cm    Envergure : 120 à 135 cm

Par rapport aux autres busards, le Busard des roseaux est facile à identifier car il est le seul à ne pas avoir le croupion blanc, et sa structure générale est plus robuste. Le mâle adulte a le dos brun, du roux sombre sur la tête et la nuque, les deux étant rayées de brun plus foncé.

La femelle adulte a une couleur plus uniforme que le mâle, elle a la tête et la gorge de couleur crème, mais elle est moins rayée. Elle est un peu plus grande que le mâle.

### Ecologie

Le busard des roseaux choisit des proies faciles comme de jeunes oiseaux aquatiques, ou des oiseaux blessés ou malades. Il transporte invariablement ses proies dans les serres de la *patte* gauche, mais malgré sa taille, beaucoup de proies s'échappent.

Le busard des roseaux est sociable et dort en groupes dans des dortoirs.

La ponte a lieu durant les premiers jours d'avril, dans un nid construit par le couple. A l'approche du moment de la ponte, la femelle reste posée presque en permanence à proximité du nid. Pendant cette période, elle est nourrie par le mâle qui apporte une ou deux proies journalières, et suivant les jours, trois ou quatre prises. La femelle dépose de 3 à 8 oeufs, à intervalles de deux ou trois jours, jusqu'à cinq jours. L'incubation dure environ 33 à 38 jours, au moins 36 jours pour chaque oeuf. Une grande différence de taille sépare les poussins entre l'aîné et le plus jeune, mais il n'existe aucune agressivité entre eux, et ils peuvent tous être élevés avec succès. Ils commencent à voler entre 35 et 40 jours.

### Période de présence sur le site

| J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |

### Statut

Protection nationale  
Annexe I de la Directive Oiseaux

### Habitat

Le Busard des roseaux est un oiseau de proie typique des marais. En migration, il fréquente les côtes et la campagne ouverte, mais jamais loin de l'eau. Il niche dans les roseaux dans les marais ou sur les bords des lacs et des grandes rivières. A d'autres moments, il fréquente aussi les zones herbeuses, les jachères, les plaines.

### Menaces

Disparition des zones humides  
Brûlage des roselières  
Pollution

### Mesures de gestions favorables

Conservation des zones humides et des roselières

## Bouvière

*Rhodeus sericeus*



Photo : N. DUBOST, 2007

### Description

Taille : 5 à 7 cm

Famille : Cyprinidés

Poisson de petite taille. Corps court, haut et comprimé latéralement. Le pédoncule caudal est étroit. La ligne latérale est incomplète sur 4 à 6 écailles.

Hors période de reproduction : aspect brillant, dos gris verdâtre, flancs argentés, ventre jaunâtre et bande vert-bleu sur les flancs et le pédoncule caudal. En période de reproduction : mâles irisés rose violacé, présence d'une tâche foncée verticale en arrière des opercules, nageoire anale rouge clair bordée d'une bande foncée, nageoire dorsale presque noire avec un triangle rouge, présence de tubercules autour des narines et au dessus des yeux.

La taille est comprise entre 50 et 70 mm. Longévité de 2 à 3 ans.

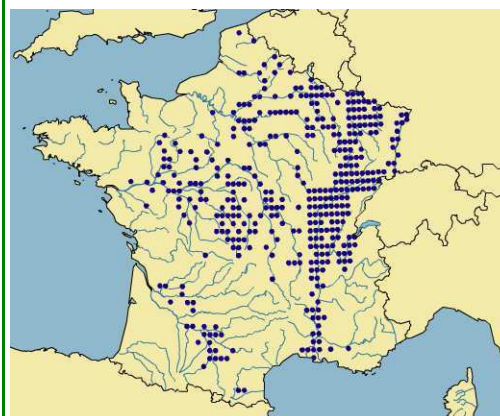
### Biologie

La bouvière est une espèce grégaire des milieux calmes qui préfère les eaux claires et peu profondes et des substrats sablonneux (présence d'hydrophytes). Sa présence dans le milieu est liée à celle des mollusques bivalves (unionidés), nécessaires au cycle de vie de l'espèce. La bouvière a une activité diurne. L'espèce est phytophage et/ou détritivore.

### Reproduction

La reproduction a lieu d'avril à août, entre 15 et 20°C. La bouvière est un poisson ostracophile (pond dans les moules). Le mâle défend un territoire autour de la moule. La femelle présente un ovipositeur en avant de l'anale lui permettant de déposer ses œufs dans le siphon exhalant d'une bivalve. La ponte est multiple (jusqu'à 100 œufs pondus au total). Le mâle dépose ensuite son sperme près du siphon inhalant de la moule. L'éclosion est rapide et la sortie de la cavité branchiale de la moule se fait vers 8 mm.

### Répartition géographique



### Statut

Annexe III de la Convention de  
Berne  
Annexe II de la Directive Habitats

### Habitat

Eaux claires, calmes, peu profondes  
avec substrats sablonneux

### Menaces

Pollution des eaux  
Prolifération de Rat musqué

### Mesures de gestions favorables

Lutte contre la pollution des eaux  
Maintien des populations de  
Mollusques bivalves

## Chabot

*Cottus gobio*



Photo : N. DUBOST, 2007

### Description

Taille : 8 à 10 cm

Cottidés

Le corps, long en moyenne de 8 à 10 cm, est allongé et fusiforme. La tête est grosse, plate et cuirassée. Le tronc est effilé et dépourvu d'écaillés. La bouche est terminale et protractile. Les nageoires ventrales sont en position thoracique. Le chabot possède deux nageoires dorsales ; la première est épineuse et courte. Les nageoires pectorales sont très développées.

Sa couleur est très variable selon le biotope et la nature du substrat avec lequel il a tendance à se confondre. Sa teinte est généralement grisâtre à brunâtre avec des taches et des marbrures foncées sur la face dorsale et plus claires sur la face ventrale.

Sa durée de vie est de 5 à 6 ans

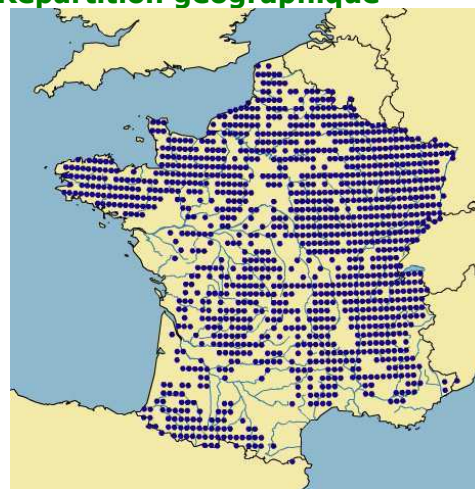
### Biologie

Le chabot est un poisson d'accompagnement typique de la zone à truite, dont il est prédateur des œufs et des alevins. A défaut, il se contente de larves d'insectes. Il s'attaque le cas échéant aux œufs, alevins et jeunes poissons de sa propre espèce. Il vit en solitaire, toujours au contact du fond et s'active surtout la nuit. Néanmoins, il peut atteindre de fortes densités par endroits. Le jour, il reste caché sous une pierre ou parmi les végétaux

### Reproduction

Elle a lieu de février à juin selon l'altitude. Une parade nuptiale précède la ponte. Chaque femelle dépose parmi les graviers, sous une pierre plate ou dans les anfractuosités, quelques centaines d'œufs rougeâtres de 2 à 2,5 mm de diamètre auprès desquels le mâle monte la garde pendant toute la durée de l'incubation.

### Répartition géographique



### Statut

Annexe II de la Directive Habitats

### Habitat

Eaux claires, vives, froides et bien oxygénées. Fond caillouteux ou de graviers dans des eaux plus calmes, sous réserve qu'elles soient suffisamment oxygénées et non polluées.

### Menaces

Pollution des eaux  
Recalibrage des cours d'eau  
Pompage

### Mesures de gestions favorables

Lutte contre la pollution des eaux

## Loche de rivière

*Cobitis taenia*



Photo : L. Niederlender, 2007

### Description

Taille : 6 à 12 cm

Famille : Cobitidés

Tête étroite, pincée en avant ; caudale à bords presque droit avec des angles arrondis. Corps en ruban ferme et lisse, mais peu gluant. Coloration de fond de sable ou brun clair, dos et flancs pointillés de brun foncé en séries longitudinales. Ventre blanc jaunâtre. Une tâche noire en croissant à la naissance de la nageoire caudale. Celle-ci décoré de 4 lignes de points noirs somme la dorsale. Les nageoires pectorales sont relativement plus longues, épaissies et portant une écaille osseuse à la face interne chez le mâle. La taille varie entre 6 et 12 cm, les mâles restant les plus petits.

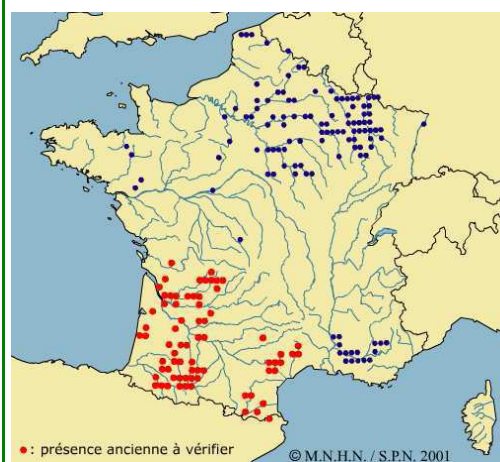
### Biologie

Espèce autochtone largement rependue mais elle demeure très peu commune. Elle apprécie les fonds sableux à cours lent : rivière de plaine, lacs, ballastières et sablières en bordure de chenal vif. Elle vit cachée le jour, souvent enfouie dans le sable, et hiverne dans la vase des fosses. Elle se nourrit de vers et de particules organiques qu'elle sépare de bouchées de sable grâce au filtre branchial.

### Reproduction

Elle fraie de fin avril à juin (ponte multiple), pondant dans le sable et les racines de 100 à 500 oeufs de 1 mm de diamètre environ. L'éclosion arrive 8 jours plus tard à 15°C.

### Répartition géographique



### Statut

Annexe III de la Convention de  
Berne  
Annexe II de la Directive Habitats

### Habitat

Fonds sableux à cours lent

### Menaces

Travaux de curage  
Pollution toxique

### Mesures de gestions favorables

Lutte contre la pollution des eaux  
Lutte contre la pollution des  
sédiments

## Castor d'Eurasie

*Castor fiber*



Photo : Per Harald Olsen

### Description

Taille : 75 à 100 cm      Poids : 15 à 38 kg

Le Castor est le plus gros rongeur européen. Parfaitement adapté à la vie aquatique, il utilise comme gouvernail sa queue aplatie et large, dont la peau est recouverte de pseudo-écaille. Ses pattes postérieures ont cinq orteils pourvus d'ongles solides et sont dotées de palmes interdigitales. Ses pattes antérieures, petites, fonctionnent comme des organes préhensibles remarquables. Sa fourrure très dense de couleur brune est composée de jarres rudes et d'une bourre épaisse et frisée.

### Ecologie

Trois conditions sont indispensables à la présence du Castor :

- la présence permanente d'eau avec une profondeur minimale de 60 cm pour l'installation du gîte dont l'entrée est immergée
- une formation boisée rivulaire importante avec prédominance de salicacées
- l'absence de courant rapide, de forte pente ou d'ouvrages hydrauliques infranchissables et incontournables.

Le Castor est exclusivement végétarien : les besoins quotidiens d'un adulte s'élèvent à 2 kg de matière végétale ou à 100 g d'écorce.

La reproduction du Castor a lieu entre janvier et mars et la gestation dure environ 3 mois. La portée comporte 1 à 4 petits.

Le Castor vit en groupe familial, comprenant deux générations de petits et au moment de la naissance, les parents chassent les éléments plus âgés pour faire place à la nouvelle portée. Animal territorial, le Castor ne tolère que la présence des membres de la même famille sur son territoire

### Répartition

En France la Castor est présent à des degrés divers dans près de 40 départements. EN 2009 le linéaire de cours d'eau colonisés était de 10000 km, ce qui correspond à une population entre 10000 et 15000 individus.

### Statut

Protection nationale  
Annexe II de la Directive Habitat

### Habitat

Le Castor peut s'installer aussi bien sur les grands fleuves que sur les petits ruisseaux. Les plans d'eau sont colonisés lorsqu'ils sont connectés au réseau hydrographique.

### Menaces

Endiguement et canalisation de cours d'eau  
Suppression des ripisylves boisées  
Développement d'espèces invasives, notamment la Renouée du Japon

### Mesures de gestions favorables

Revégétalisation des berges  
Lutte contre la Renouée du Japon  
Rétablissement de la continuité des cours d'eau

## Scabieuse des prés

*Scabiosa columbaria* L.  
*subsp. pratensis*  
(Jord.) Br.-Bl.

**Famille des Dipsacacées**



Esope juin 2005

### Distribution en Lorraine

La Scabieuse des prés n'était pas distinguée de la Scabieuse colombarie dans les publications lorraines du 19<sup>ème</sup> siècle.

C'est Duvigneaud (1958) qui a le premier mentionné la présence de ce « jordanon » dans les prairies de la vallée de la Meuse depuis Pagny-la-Blanche-Côte au Sud jusqu'à Stenay au Nord. Duvigneaud & Mullenders (1965) l'indiquent ensuite sur les territoires de 33 communes dans les vallées de la Meuse et de la Moselle.

L'espèce a également été découverte dans les prairies alluviales d'autres rivières lorraines, comme la l'Albe, la Meurthe, la Nied, l'Ornain, la Sarre, ...

### Bibliographie

Duvigneaud J., 1958. Contribution à l'étude des groupements prairiaux de la plaine alluviale de la Meuse lorraine. Bull. Soc. Roy. Belg., 91. 7-77.

Duvigneaud J. & Mullenders W., 1965. Contribution à l'étude de la flore lorraine. Lejeunia, N.S., 32. 28 p.

Lambinon J., De Langhe J.E., Delvosalle L. & Duvigneaud J., 1992. Nouvelle flore de la Belgique, du Grand Duché du Luxembourg, du Nord de la France et des Régions voisines (Ptéridophytes et Spermaphytes), 4ème édition. Edition du Patrimoine du Jardin Botanique naturel de Belgique. 1092 p.

### Statut

Protection régionale

### Habitat

*Scabiosa columbaria* subsp. *pratensis* est une sous-espèce typique de la prairie alluviale mésophile à Colchique (*Colchico-Festucetum pratensis*) et tout particulièrement de sa sous-association méso-xérophile à *Bromus erectus* et *Sanguisorba minor*.

### Menaces

Lambinon *et al.* (1992) considèrent que l'espèce est en forte régression dans le territoire de leur « Flore ». De nombreuses prairies à Colchique ont effectivement été détruites au cours de la deuxième moitié du 20<sup>ème</sup> siècle pour être remplacées par des cultures de maïs ou des gravières, voire dans certains cas par des voies de communications.

### Mesures de gestions favorables

Conservation des prairies à Colchique.

## Euphorbe des marais

*Euphorbia palustris* L.

**Famille des Euphorbiacées**



Esope mai 2011

### Distribution en Lorraine

L'Euphorbe des marais était déjà considérée comme une espèce rare en Lorraine par Godron (1883) qui en cite une douzaine de stations, principalement localisées dans les vallées de la Moselle entre Toul et Thionville et de ses affluents de la Seille et de la Nied, ainsi que, bien plus rarement, dans la vallée de la Meuse.

L'espèce a été revue récemment dans les vallées de la Seille et de la Nied, plus rarement dans celles de la Moselle et de l'Esch. Dans la vallée de la Seille, elle a été mentionnée à Brin-sur-Seille, ainsi que plus récemment à Pettoncourt, Chambrey et Létricourt. Elle y est également abondante plus à l'aval, au niveau de l'île de Cuvry et surtout Marly. Elle subsiste en outre dans la vallée de la Nied, entre Pange et Landonvillers, ainsi qu'entre Baudrecourt et Courcelles-sur-Nied. Elle vient également d'être retrouvée dans la vallée de la Moselle en plusieurs petites stations au niveau de La Maxe (T. Duval, comm. pers.), ainsi qu'à Richemont (ESOPE, comm. pers.). Elle avait aussi été mentionnée dans la basse vallée de l'Esch à Jézainville par Delvosalle. L'espèce a par ailleurs été introduite, à partir de graines du commerce, dans le nouveau Parc de la Seille de Metz.

### Bibliographie

Cézard N., 1977. Observations botaniques. Bull. Acad. Soc. Lorr. Sciences, 16(1). 27-34.  
Delvosalle L., 1982. Stations nouvelles ou intéressantes trouvées en 1980 et 1981 dans le territoire concerné par les prospections IFFB. Doc. Flor., 3 (1/2/3). 35-42.  
Duvigneaud J., 1977. Neuvième note sur la flore du département des Ardennes. Bull. Soc. Hist. Nat. Ardennes, 66. 25-35.  
Godron D.A., 1883. Flore de Lorraine (3ème édition publiée par Fliche P. & Le Monnier G.). Nancy, N. Grosjean. 2 vol : XIX + 608 p. 506 p.  
Richard P. (avec la collaboration de S. Muller, P. Dardaine et J.C. Ragué), 1998. Flore remarquable des Zones Humides de Lorraine. Bilan des espèces végétales menacées et protégées. CSL, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, 46 p.

### Statut

Protection régionale

### Habitat

*Euphorbia palustris* est une espèce typique des mégaphorbiaies humides à *Filipendula ulmaria* et *Thalictrum flavum* où elle peut former des peuplements étendus. L'espèce peut parfois subsister dans les prairies de fauche, comme l'avait déjà observé Duvigneaud (1977) en Champagne-Ardenne.

### Menaces

L'Euphorbe des marais semble avoir disparu de nombreuses stations anciennes de la vallée de la Moselle, probablement à la suite de l'emprise humaine de plus en plus forte dans cette vallée (urbanisation, voies de communication, gravières, mises en culture, ...).

### Mesures de gestions favorables

|              |                        |
|--------------|------------------------|
| Conservation | mégaphorbiaies humides |
|--------------|------------------------|

## Renouée du Japon

*Reynoutria japonica* (Houtt.)  
*Ronse Decraene*

**Famille des Polygonacées**



Esope août 2008

### Description botanique

La Renouée du Japon se reconnaît à son limbe foliaire ovale, atteignant 20 cm de longueur, brusquement tronqué à la base. Cette espèce présente un système souterrain très développé, constitué de rhizomes qui produisent des tiges aériennes annuelles pouvant atteindre 3 m.

### Origine géographique :

Originaires des régions méridionales et océaniques d'Asie orientale, elle a été introduite en Europe comme plante ornementale, fourragère et mellifère en 1825. Elle s'est naturalisée dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle mais n'a débuté sa colonisation exponentielle que vers le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle.

### Distribution actuelle en Europe et en France :

Largement répandue en Europe occidentale et centrale, la Renouée du Japon peut être considérée comme l'espèce invasive ayant actuellement la dynamique d'expansion la plus forte dans notre continent. Le territoire français n'échappe pas à cette colonisation qui concerne l'ensemble du pays.

### Reproduction et modes de propagation :

Cette espèce est généralement stérile en Europe. La floraison n'intervient en effet qu'en automne (septembre-octobre) et les plantes ne parviennent que rarement à produire des graines viables. Elle est donc disséminée essentiellement par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et de boutures des tiges. Cette dissémination est réalisée naturellement par l'eau, l'érosion des berges des rivières et parfois les animaux, mais l'homme en porte également une grande responsabilité par le déplacement de terres « contaminées » par les renouées, à l'occasion de travaux de génie civil et rural.

### Statut

Espèce Invasive

### Milieus naturels colonisés :

La Renouée du Japon trouve son habitat de prédilection dans les zones alluviales et les rives de cours d'eau où la bonne alimentation en eau et la richesse en éléments nutritifs du substrat lui permettent d'avoir une croissance et une compétitivité optimales, conduisant à des peuplements monospécifiques étendus. Cette espèce se développe également dans des conditions moins favorables dans des milieux rudéralisés comme des talus et bords de route, ou des terrains abandonnés, ...

### Nuisances créées par son invasion :

Les peuplements monospécifiques de Renouée du Japon ont un impact négatif sur la biodiversité. Leur expansion peut menacer des espèces à valeur patrimoniale. Toutefois il a été montré que la Renouée du Japon est plus fréquente et plus abondante dans les sites perturbés et dégradés par les activités humaines; elle apparaît donc davantage comme la conséquence que la cause des altérations du milieu naturel.

### Mesures de gestions favorables

Fauches répétées pour épuiser la plante  
Plantation pour concurrencer la plante